

*Peter Schulthess, président*

## **Charte suisse pour la psychothérapie: Rapport annuel 2012**

La priorité l'an dernier a certainement été les travaux en rapport avec la démarche de concrétisation de la LPsy (sur le plan de sa mise en application).

Il s'est agi de présenter les requêtes des filières postgrades demandant une accréditation provisoire. Nous avons présenté 26 curriculums, ainsi que 3 pour des formations qui ne sont plus offertes et 1 pour une formation encore à l'état de projet. Il n'a pas été possible d'inclure les filières pour lesquelles les offrants se trouvent à l'étranger et qui n'ont pas encore d'antenne en Suisse ; ceci concerne également des filières qui ne sont qu'en préparation ou qui n'ont pas été reconnues par la Charte. Le curriculum défini par l'ASP a fait l'objet d'une demande présentée plus tard ; il s'agit des exigences posées au statut de membre ASP. Cela permet aux psychothérapeutes ayant fait une formation (de base et postgrade) conforme à la Charte et qui sont membres ordinaires de l'ASP, mais qui ne sont pas membres d'une institution de la Charte, de recevoir un titre fédéral reconnu. Il est probable que le Conseil fédéral ne prendra une décision définitive sur l'accord d'une accréditation provisoire qu'en février 2013.

Nous avons participé aux sounding boards relatives aux standards de qualité qui seront exigés au niveau de l'accréditation ordinaire, présentant le point de vue de la Charte et tentant d'exercer une influence sur eux. On sait qu'au niveau quantitatif, ces standards sont moins élevés en ce qui concerne l'expérience sur soi et la supervision ; par contre le nombre d'heures de théorie est plus élevé et les stages pratiques sont plus longs. Nous avons également pris position dans le cadre de la procédure de consultation en rapport avec l'ordonnance LPsy (OLPsy).

Dans le canton de Zurich, nous avons également émis notre avis dans le cadre de la révision de la réglementation de la psychothérapie, cette dernière ayant été adaptée à la LPsy.

Sur le plan interne, il a fallu se charger de nombreuses tâches : travail sur les standards de qualité de la Charte, ceux-ci ayant été débattus lors d'un colloque ; mise en place d'une instance de plainte indépendante des institutions et élaboration du règlement pertinent.

Le lancement d'une quatrième filière universitaire en psychologie psychothérapeutique, en coopération avec l'Université de Krems, nous a également occupés.

Nous regrettons que les revues online « Sciences psychothérapeutiques » et « Évolution de la profession » n'aient pas pu être publiées régulièrement cette année. A la fin 2011, les groupements responsables de la publication avaient décidé de ne plus publier eux-mêmes ces revues et ont recherché un éditeur avec lequel ils pourraient coopérer. Différentes circonstances ont fait que la signature d'un contrat avec l'un des deux éditeurs potentiels a pris du retard. Mais un contrat a été signé en juillet 2012, avec l'éditeur suivant : Verlag Andreas Kohlhaage, Edition Humanistische Psychologie. Ce dernier n'a malheureusement réussi jusqu'à maintenant qu'à produire la version papier du numéro 1/2012 et nous attendons toujours la version online, des problèmes techniques s'étant présentés. Il se peut que nous devions finalement résilier le contrat et rechercher un autre partenaire.

Un travail important a été la collaboration avec le comité de l'ASP en prévision d'une éventuelle fusion de nos deux groupements, telle qu'elle avait été définie comme souhaitable par l'AM de septembre 2011. Nous avons maintenant élaboré ensemble un organigramme et des statuts et ces deux textes feront l'objet d'un débat lors de l'AM 1/2012.

La Praxisstudie ambulante Psychotherapie Schweiz (PAP-S) se terminera à la fin 2012. Ses résultats les plus importants ont déjà été présentés aux institutions lors d'une rencontre d'information. Toutes les institutions recevront un rapport final dans le courant du mois de janvier, sans toutefois que ce texte soit accessible à un plus large public. Il est prévu de publier des articles dans différentes revues spécialisées dans le courant 2013 ; ils seront centrés sur différents aspects et questions. Ces articles seront ensuite réunis dans un ouvrage qui sera publié au titre de rapport final. Nous espérons que le livre sortira au printemps 2014. Les montants financiers qui n'auront pas été utilisés serviront dans le cadre d'évaluations plus détaillées.

Il y a eu en 2012 deux conférences des présidents de commissions, au cours desquelles le travail a pu être coordonné. Le comité a tenu 7 séances.

Les rapports des commissions et une liste de toutes les activités complètent le présent rapport (ils avaient été joints à l'invitation à l'AM).

Permettez-moi de remercier toutes les personnes qui ont collaboré cette année au travail, que ce soit sous une forme ou sous l'autre.

Pour terminer, voici une brève liste des travaux que nous devons accomplir en 2013 : fusion avec l'ASP ; mise en place des standards de qualité au sein des filières de formation postgrade membres de la Charte ; préparation de l'accréditation ordinaire de ces dernières ; publication d'articles sur la PAP-S ; élection de nouveaux membres du comité (Doris Lier et Veronika Schmidt ont annoncé qu'elles démissionneraient au moment de la fusion avec l'ASP ou au plus tard à celui de l'assemblée des membres de janvier 2014) ; et encore bien d'autres choses ...

15. Decembre 2012